



Droit d'un auteur de parodie d'une marque sous licences

Par **Shingo**, le **26/03/2010** à **02:49**

Bonjour,

Je voudrez faire quelque t-shirt pour les vendre avec ma micro entreprise.

J'ai bien vu que je pouvez vendre des t-shirt avec des parodie de marque existante sous certaine condition.

J'ai donc trouver de nombreuse image sur le net parodiant différente marque, dessin animé, groupe de musique ou autre.

Mais il est impossible pour moi de retrouvé les auteur de la plupart de ses image.

J'aimerais donc savoir si l'auteur d'une image parodiant quelque chose sous licence avez des droit ou pas ?

Et si il a des droit comment faire si je ne retrouve pas l'auteur ?

Quel sont les risque pour moi ?

Merci